

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 521 du 9 octobre 2020



District de la
**Nièvre de
Football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, faisons vivre le football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

➤ Accès [direct](#)

Mémento

➤ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

Rencontres, résultats
et classements

➤ Disponibles en fin
de journal

NOS PARTENAIRES

BRICO
MARCHÉ

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

NIÈVRE
le département



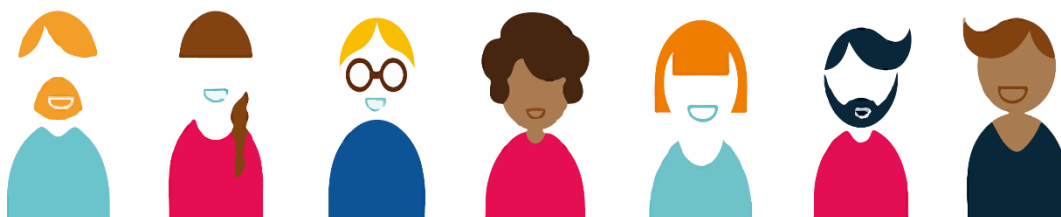
CENTRE LOIRE

Appel à candidature pour un volontaire en service civique



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

RENDEZ (VOUS)
SERVICE. FAITES
UN SERVICE CIVIQUE



Le District de la Nièvre de Football recrute un volontaire en Service Civique (Loi du 10 Mars 2010 : Engagement d'un service civique), âgé de 18 à 25 ans pour la saison 2020/2021.

*** L'article complet en pages intérieures ***



Un Service Civique « Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football – PEF »

Lieu de travail : Siège du District à Varennes-Vauzelles

Missions : Promouvoir le Programme Educatif Fédéral auprès des clubs, faciliter leur adhésion en valorisant, avec les éducateurs, différentes actions éducatives. L'accompagnement sera sous contrôle des Techniciens du District et de la Commission Technique Jeunes.

Rendre compte et assurer un suivi de l'activité « PEF »

Aide administrative aux Techniciens

Critères :

- Homme ou Femme
 - Être âgé de 18 à 25 ans
 - Disponible 24 heures par semaine
 - Être français ou être citoyen d'un autre pays de l'Espace Économique Européen, ou résider légalement en France depuis au moins un an, ou résider légalement en France, en étant citoyen d'un pays où sont affectés des volontaires français
 - Titulaire du Permis B
 - Ne jamais avoir effectué un service civique
-

Le poste est à pourvoir à **partir du Mardi 3 Novembre 2020**, pour une durée de 7 Mois (Fin de contrat 3 Juin 2021).

Si vous êtes intéressé(e)s pour accomplir cette mission d'intérêt général dans le domaine du sport, nous vous remercions de transmettre un Curriculum Vitae et une lettre de motivation, **avant le vendredi 23 octobre 2020**, soit par mail à l'adresse suivante : atenaille@nievre.fff.fr ou par voie postale : District de la Nièvre de football – 2 rue Louise Michel, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme. Anaïs TENAILLE soit par mail à l'adresse atenaille@nievre.fff.fr ou par téléphone au 03.86.61.19.77



TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN ÉDITION 2020-2021

13^e ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du football » ont pour objectifs de détecter, récompenser et promouvoir les actions citoyennes mises en place par les clubs de football.

Plus de 200 clubs de football déjà récompensés !

Déposer votre dossier de candidature dans l'une des 4 catégories :

Education et Citoyenneté | Mixité et diversité

Solidarité et inclusion | Santé et Environnement

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondationdufootball.com

Informations : 01 44 31 74 56

Date limite de retour des dossiers le 14 décembre 2020

MEMBRES BIENFAITEURS :



www.fondationdufootball.com

Centres d'Entraînements de Secteurs : ils sont de retour !



Saison 2020-2021

District de la Nièvre de football



Centre d'entraînement de secteur U11-U12-U13

- * Ouvert aux licenciés du secteur (filles et garçons)
- * Séance de perfectionnement : jeux, exercices, matchs
- * Initiation aux Nouvelles Pratiques
- * Encadré par l'Equipe Technique Départementale
- * Prévoir tenue de football et gourde

Renseignements complémentaires : Sébastien LEMERCIER - CTD PPF - 06.61.46.53.65

JOURS & HORAIRES

Dornes : Mardi 27 Octobre de 10h00 à 12h00
Saint Amand en Puisaye : Mardi 27 Octobre de 14h30 à 16h30
Corbigny : Jeudi 29 Octobre de 10h00 à 12h00
Premery : Jeudi 29 Octobre de 14h30 à 16h30

* Accueil 15' avant le créneau horaire

PLAISIR

PROGRES

EPANOUISSEMENT

Comme la saison passée, l'Equipe Technique Départementale va mettre en place durant les vacances scolaires de la Toussaint des Centres d'Entraînements de Secteurs en direction des jeunes licenciés nivernais U11, U12 et U13 filles et garçons.

Ces séances d'entraînement qui seront placées sous le signe du Plaisir, du Progrès et de l'Epanouissement viseront les objectifs suivants :

- Participer au perfectionnement des jeunes
- Maintenir un lien avec les secteurs ruraux
- Renforcer l'accompagnement des clubs
- Contribuer à l'animation des territoires

Venez nombreux, l'Equipe Technique sera ravie de vous accueillir !



Application joueur(se) FFF

L'application Joueurs FFF est la première application officielle dédiée à tous les licenciés de la FFF foot libre et futsal engagés dans une compétition officielle, à partir de la catégorie U11.

Dans la même application, accède à toutes tes statistiques individuelles et collectives, analyse celles de tes adversaires, reçois tes convocations de matchs et complète le résumé du match.

STATISTIQUES

Retrouve toutes tes données de performance individuelle et collective ainsi que celles de tes adversaires afin de préparer au mieux tes matchs.

CLASSEMENT

Ne manque rien de l'évolution du classement de ta compétition.

CALENDRIER ET RESULTATS

Consulte le calendrier et les résultats de ton championnat.

AGENDA

Retrouve à un seul et même endroit le calendrier de tes matchs à venir ainsi que toutes les informations liées (heure, plan d'accès, arbitres...).

AVANT-MATCH

Avant les matchs prépare toi en analysant les stats et les résultats de l'équipe adverse.

INTERVIEW D'APRÈS-MATCH

Après le match, le résultat est automatiquement saisi. De ton côté, après chaque rencontre, renseigne un bref résumé du match (buts, types de frappes, formations, passes décisives, note du match, joueur ou joueuse du match...) afin de tenir à jour l'ensemble des classements et de suivre l'évolution individuelle et collective de ton équipe.

AVANTAGES LICENCIÉS

Retrouve les avantages réservés aux licenciés, sur la boutique et la billetterie de la FFF mais aussi auprès de ses Partenaires officiels, et accède à ton attestation de licence en un clic afin d'en bénéficier dans les points de vente participants.

Une application gratuite pour tous les joueurs et joueuses licenciés de la FFF à partir de la catégorie U11.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : Télécharge l'application, renseigne ton club et ton équipe et c'est parti !

[TÉLÉCHARGE L'APPLI ICI](#)

ACCÈDE À TOUTES TES STATISTIQUES

Retrouve toutes tes données de performances individuelle et collective.

ANALYSE LES STATISTIQUES DE TES ADVERSAIRES

Avant chaque match, tu pourras consulter les statistiques de ton adversaire : série en cours, buts marqués, buts encaissés, etc.

REÇOIS TES CONVOCATIONS DE MATCH

Dès que ton coach aura fait son équipe, tu recevras une notification. Tu pourras aussi consulter la liste des joueur.euse.s convoqué.e.s.

COMPLÈTE LE RÉSUMÉ DU MATCH

Tu pourras aussi consulter la liste des joueur.euse.s convoqué.e.s. Tes statistiques personnelles et celles de tes coéquipier.e.s seront alors à jour.

Formations d'éducateurs : les dates dans la Nièvre !

CALENDRIER DES FORMATIONS DE CADRES



Saison 2020 - 2021



DIPLÔME	MODULE	DATES	
		SESSION 1	SESSION 2
CFF 1	U9	Du mardi 20 au vendredi 23 Octobre 2020-ST PARIZE LE CHATEL	Samedis 20 et 27 Mars 2021-GUERIGNY
	U11		Samedis 06 et 13 Mars 2021-DECIZE
CFF 2	U13	Samedis 24 et 31 Octobre 2020-COSNE/LOIRE	
	U15	Mercredi 11 et samedi 14 Novembre 2020-MARZY	
CFF 3	U18	Samedis 23 et 30 Janvier 2021-DNF	
	SENIORS	Samedis 09 et 16 Janvier 2021-VAUZELLES	
CFF 4	ASSOCIATIF	Samedis 21 et 28 Novembre 2020-DNF	
	EDUCATIF & SPORTIF	Samedis 12 et 19 Décembre 2020-DNF	

MODULES COMPLEMENTAIRES	DATES	
	SESSION 1	SESSION 2
MODULE GDB "Initiation"		
MODULE FUTSAL "découverte"		

ATTESTATION	DATES	
	SESSION 1	SESSION 2
MODULE U7		Samedi 27 Février 2021-DNF
MODULE ANIMATRICE		

CERTIFICATION	DATES	
	SESSION 1	SESSION 2
CCF1, CFF2, CFF3 et CFF4	Mercredi 16 Décembre 2020-DECIZE	Mercredi 07 Avril 2021-NEVERS

~~ INFORMATIONS UTILES ~~

DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

Contact : Equipe Technique

Tél : 03 86 61 07 23

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

Contact : Pôle Formation

Tél : 03 45 42 13 77 ou 03 45 42 13 82

Sous réserve de modifications - Version Août 2020

Coupe du Conseil Départemental : tirage du 3ème tour !



La Commission des Compétitions Séniors a procédé le mercredi 7 octobre au tirage du 3^{ème} tour de la Coupe du Conseil Départemental (matches du 18 octobre 2020).

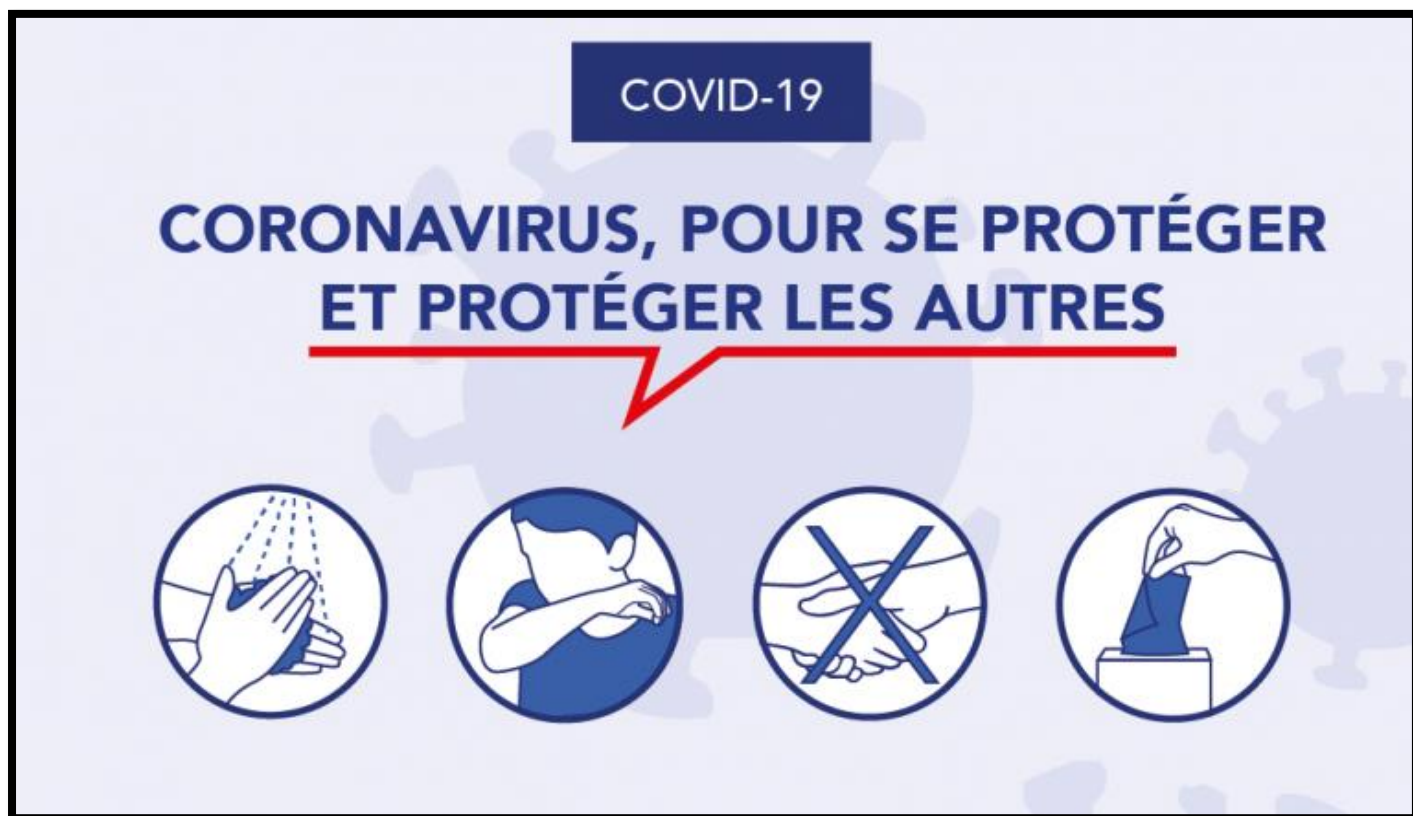
Match n°1	MOULINS ENGILBERT D2	COSNOIS FC D3
Match n°2	MONTSAUCHE D4	CHATEAU-CHINON-ARLEUF D2
Match n°3	SAUVIGNY LES BOIS D2	ST BENIN R2
Match n°4 <i>(date ultérieure)</i>	ESN 58 R3	Vainqueur de MARZY D1 / PREMERY D1
Match n°5 <i>(date ultérieure)</i>	POUGUES D1	RCNCS R3
Match n°6	COULANGES D1	NEVERS FC 58 R3
Match n°7	CHARRIN D2	LORMES D3
Match n°8 <i>(date ultérieure)</i>	POUILLY D3	VAUZELLES R2
Match n°9	CIE IMPHY D3	LA MACHINE R3
Match n°10	SUD LOIRE ALLIER D1	CLAMECY R2
Match n°11	NEVERS BANLAY D1	GUERIGNY URZY R3
Match n°12	CORBIGNY D1	ST PIERRE LE MOUTIER D2

Assemblée Générale Élective du District

Le District de la Nièvre tiendra son **Assemblée Générale Elective le 31 octobre prochain.**

Il s'agira notamment **d'élire le Comité de Direction du District**, mais également de **déterminer les représentants des clubs du District** de la Nièvre qui se rendront à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. L'ordre du jour de cette assemblée sera bientôt consultable.

Modalités d'accueil du public au District



Le District accueille de nouveau les clubs dans ses locaux **depuis le 2 septembre 2020.**

Cependant, le virus n'a pas disparu, aussi il est de notre responsabilité à tous lors des visites, et en respect des autres, de poursuivre les gestes sanitaires :

- Lavage des mains (gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée).
- Port du masque obligatoire dès l'entrée dans le District et pour toutes circulations à l'intérieur du District.
- Ne pas entrer dans un bureau sans l'accord préalable de la personne et dans le respect des capacités indiquées de chaque bureau.
- L'usage des sanitaires est strictement réservé aux seuls salariés du District. Respecter les distances physiques (1m. à 1,50m. entre chacun).
- Au niveau du personnel, un protocole leur a été aussi adressé au niveau de l'utilisation des locaux et de la voiture du DNF.

Pour vaincre ce virus, respectons les autres !

LE RÔLE DU RÉFÉRENT COVID-19 CLUB

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT COVID ET

Chaque club désigne un référent « COVID ». Ce référent devra être notifié dans FOOT 2000.

Il est recommandé de créer un groupe de personnes dit « **Cellule COVID** » en charge d'accompagner le référent COVID-19. Ils seront en charge collectivement : du respect du dispositif COVID et des protocoles, en se répartissant les différentes matches en fonction des catégories d'âge, des espaces d'entraînement et des terrains qui accueillent les rencontres officielles.

Ce groupe est piloté par le « **Référent Covid** » dont le rôle sera :

- ✓ De vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des préconisations relatives au respect des gestes barrières dans le cadre de l'activité du club
- ✓ Le suivi des rencontres officielles.

SES MISSIONS

- Contribuer au suivi sanitaire du groupe dans le cadre des rencontres officielles. A ce titre, il devra être présent à chaque match à domicile de son club ou désigner une personne de la « Cellule COVID ».
- Participer à la définition des mesures de prévention en vigueur sur le site à destination du public et des collaborateurs/intervenants.
- Assurer la communication des protocoles à l'ensemble des parties prenantes (bénévoles salariés, prestataires, administrations...etc.).
- Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel.

SON RÔLE SUR UN MATCH

- Assurer la communication des protocoles à l'ensemble des parties prenantes (bénévoles salariés, prestataires, administrations...etc.).
- Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel.
- Évaluer sur le terrain les risques spécifiques et définir les actions correctives/préventives adaptées.

VOS INTERLOCUTEURS

- Les contacts Ligue :
 - Michel NAGEOTTE (Élu) 06.82.43.78.60 michelnageotte@wanadoo.fr
 - Angèle GIRARDOT (Salariée) 03.80.28.56.12 agirardot@lfr.fr
- Le contact ARS (matches Ligue)
 - Tiffany CHARLOT 03.80.41.99.15 tiffany.charlot@ars.sante.fr
 - Docteur My Mai CAO 03.81.47.88.22 mymai.cao@ars.sante.fr
- Les contacts District :
 - Guy LAVALETTE (Élu)
 - 06.98.40.07.27 / glavalette@nièvre.fff.fr
 - Cécile Tournois (Salariée)
 - 03.86.61.07.23 / ctournois@nièvre.fff.fr
- Le contact ARS (matches District)
 - Docteur HOAREAU DUCHAINE 03.80.41.97.77 sandrine.hoareau-duchain@ars.sante.fr





District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du 07 octobre 2020, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 7

Présidence : M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD
MM. P. RAFFARD, M. PINGUET, PH. LEJEUNE

Excusés : MM. J. MAURIAC, G. MARTIN, L. ERAY

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Covid 19

Pour rappel, le club ne doit pas reporter de lui-même les matches, et doit faire application du protocole qui est sur le site internet du District (fiche synthèse Covid 19). En cas du non-respect du protocole sanitaire, la commission se réserve le droit de donner match perdu au club fautif.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPETITIONS MASCULINES

1 – DEMANDES DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 11 octobre 2020

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

COULANGES 2 / POUILLY 1 – match n° 50236.1 – est inversé à la demande de COULANGES.
Accord du club de POUILLY et de la Commission. Le match retour aura lieu à COULANGES.

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

LUTHENAY 2 / MARZY 3 – match n° 50591.1 – est reporté au 18 octobre 2020 à 15h00 à la demande de LUTHENAY.

Accord du club de MARZY et de la Commission.

Journée du 18 octobre 2020

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 / COULANGES 2 – match n° 50234.1 – En raison de la programmation d'un match de Coupe de France à 15h00, la Commission reporte cette rencontre le 1^{er} novembre 2020.

2 – MATCHS NON JOUES (TERRAINS IMPRATICABLES)

Journée du 04 octobre 2020

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

VAUZELLES 3 / FC NEVERS BANLAY 2 – match n° 50099.1 - est reprogrammé au dimanche 18 octobre 2020.

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

COULANGES 2 / CHANTENAY 1 – match n° 50227.1 – est reprogrammé au dimanche 18 octobre 2020.

3 – FORFAIT

Journée du 04 octobre 2020

COUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL

POUILLY 1 / NEVERS MAUPAS 1

➔ **Forfait déclaré du club de NEVERS MAUPAS**

Amende 40€ à NEVERS MAUPAS.

En raison du forfait déclaré de NEVERS MAUPAS, et dans le respect des règlements, cette équipe ne participera pas à la Coupe du District Sport Comm.

4- COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

TIRAGE DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Troisième tour le dimanche 18 octobre 2020

⇒ **12 Matches**

MOULINS ENGILBERT D2 / COSNOIS FC D3

MONTSAUCHE D4 / CHATEAU-CHINON ARLEUF D2

SAUVIGNY LES BOIS D2 / ST BENIN R2

ESN 58 R3 contre Vainqueur de MARZY D1 / PREMERY D1 – **Fixé à une date ultérieure**

POUGUES D1 / RCNCS R3 – **Fixé à une date ultérieure**

COULANGES D1 / NEVERS FC 58 R3

CHARRIN D2 / LORMES D3
POUILLY D3 / VAUZELLES R2 – **Fixé à une date ultérieure**
CIE IMPHY D3 / LA MACHINE R3
SUD LOIRE ALLIER D1 / CLAMECY R2
NEVERS BANLAY D1 / GUERIGNY URZY R3
CORBIGNY D1 / ST PIERRE LE MOUTIER D2

5- COURRIEL

De la Mairie de Varennes-Vauzelles nous informant de l'interdiction d'utiliser les terrains du site des Ateliers en raison des travaux.

COMPETITIONS FEMININES

6- MATCH NON JOUE CRITERIUM FEMININ

Journée du 04 octobre 2020

La commission prend connaissance du match reporté suite à la COVID-19
SNID 1 / FC NEVERS 58 2 – Match n° 50628.1 - est reprogrammé au dimanche 1^{er} novembre 2020.

7 – COURRIEL

RAS

PROCHAINE REUNION LE 15 OCTOBRE 2020, A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



La Référente des Coupes Départementales
Patricia BEAURENAUD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion 8 Octobre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 5

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. COURTAUD Gilles, MONGIN Thierry, ROUILLERE Christian

Excusé : M. GOUNOT Didier

1 – F.M.I.

1.1 Echec F.M.I.

Journée du 26/09/2020

Championnat U15 Brassage / Phase Automne – Poule D3

Match n°22989343 – E. ST PIERRE SLA 09 1 / E. VAUZELLES COULANGES 1

Reprise du dossier :

Informé par le secrétariat (29/09/2020) et relance faite (30/09/2020), de la non réception de feuille de match, il est demandé au club recevant de procéder à l'envoi de documents relatifs à cette rencontre.

En date du 2 Octobre 2020, notification officielle a été faite à l'Entente ST PIERRE SLA 09.

Aucune réponse n'est apportée.

Vu – Article 139 bis des R.G. Support de la feuille de match

La Commission considère que l'Entente ST PIERRE SLA 09 a failli à ses obligations de club recevant et **fait** application de l'Article 200 des R.G.

PRONONCE LA PERTE DU MATCH PAR PÉNALITÉ 3/0 à l'encontre de l'E. ST PIERRE SLA 09 pour en reporter le gain à l'E. VAUZELLES COULANGES 1.

E. ST PIERRE SLA 09 0 but -1 point – E. VAUZELLES COULANGES 1 3 buts 3 points.

Sanctionne l'E. ST PIERRE SLA 09 de l'amende forfaitaire de 38 € pour non envoi d'un document après demande.

Suite au rapport de l'arbitre, il est fait mention d'un carton jaune attribué au n° 4 de l'Entente VAUZELLES COULANGES, M. SURIEU Lucas, licence n° 2546664383.

Transmet le dossier à la Commission Sportive Jeunes.

Journée du 27/09/2020

Championnat D2 – Poule B

Match n°22535797 – SAUVIGNY 1 / LUTHENAY 1 –Arbitre Mr TAPIN Bernard

Reprise du dossier :

Informé par le secrétariat (29/09/2020) et relances faites (30/09/2020) (01/10/2020), de la non réception de feuille du match, il est demandé au club recevant de procéder à l'envoi de documents relatifs à cette rencontre.

En date du 2 Octobre 2020, notification officielle a été faite au club de SAUVIGNY.

Aucune réponse n'est apportée.

Vu, Support de la feuille de match – Article -139 bis des R.G.

La Commission considère que le club de SAUVIGNY a failli à ses obligations de club recevant

Fait application de l'Article 200 des R.G.

PRONONCE LA PERTE DU MATCH PAR PÉNALITÉ 3/0 à l'encontre du club de SAUVIGNY pour en reporter le gain au club de LUTHENAY.

SAUVIGNY 0 but -1 point – LUTHENAY 3 buts 3 points

Sanctionne le Club de SAUVIGNY de l'amende forfaitaire de 38 € pour non envoi d'un document après demande .

Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors.

J.S. SAINT REVERIEN

Critérium Féminin

Match n° 22978088 – ST REVERIEN 1 / MARZY 1 – Arbitre M. FOUQUET Kevin

Demande de remise d'amende sur Echec FMI.

Suite aux éléments apportés par le club de la J.S. SAINT REVERIEN, La commission accède à la requête du club.

Annule la sanction prise lors du PV N°4 et demande au trésorier du District de créditer le club de SAINT REVERIEN de la somme de 76€.

Journée du 03/10/2020

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne Poule A

Match n°23228643 – FC NEVERS 58 FEM.3 / NEVERS CHALLUY 1 – Arbitre M. MANRESA Franck

La commission prend connaissance de la feuille de match papier et du constat d'échec signé du club recevant et de l'arbitre.

Echec au motif que l'équipe adverse n'avait pas son code d'accès.

Elle valide le résultat : FC NEVERS 58 FEM.3 (1/2) NEVERS CHALLUY 1

La commission sanctionne le club RC NEVERS CHALLUY de l'amende forfaitaire de 46 € pour absence de code.

1.2 Suivi par la commission

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

**Il est demandé aux clubs d'avoir une feuille de match papier et le constat d'échec émis par le DISTRICT.
Documents actualisés, disponibles sur le site du DISTRICT dans « DOCUMENTS UTILES ».**

2 – CHAMPIONNAT - SENIORS

2.1 Réserves

Départemental 4 – Poule C

Match N° 22846639 du 4/10/2020 – E. GARCHIZY / GAR. FR PO 3 / DRUY BEARD 2- Arbitre Mr CALVI Michel

Réserve d'avant match, régulièrement confirmée en date du 04/10/2020 du club ENT.S. DRUY BEARD, via la messagerie officielle du club sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de l'ENTENTE

GARCHIZY/GARCHIZY FR PO 3, pour le motif suivant : des joueurs des clubs A.S. GARCHIZY et GARCHIZY FR PO sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission après étude du dossier dit la réserve recevable.

Après vérification des FMI des matchs Régional 1, GARCHIZY 1 / LA CHARITE 1 du 27/09/2020, Départemental 2 GARCHIZY 2 / CLAMECY 2 du 27/09/2020, Départemental 2, LA CHARITE 3 / GARCHIZY FR.PORT.1, du 27/09/2020, Départemental 4 TANNAY 1 / GARCHIZY FR.PORT. 2 du 27/09/2020, il s'avère qu'aucun joueur de GARCHIZY 1 et 2, de GARCHIZY FR.PORT. 1 et 2 n'a participé.

Dit la réserve non fondée et entérine le résultat E.GARCHIZY/GAR.FR PO 3 (3/0) DRUY BEARD 2

La commission demande au Trésorier du District de débiter le club de l'E.S. DRUY BEARD, des frais de dossier
soit 20 Euros

2.2 Observations d'Après Match

Départemental 2 – Poule A

Match N°22535664 – LA CHARITE 3 / GARCHIZY FR. PORT. 1 – Arbitre Mr KAJDAN Pierrick

Reprise du dossier :

Suite au rapport de l'arbitre, la commission demande au club de GARCHIZY FRANCO PORT de préciser dans quelles conditions les signatures d'après match n'ont pas été faites par le capitaine, M. COELHO DIAS Thomas.

Réponse pour le jeudi 15 Octobre 2020.

2.3 Courrier

US CERCY

Pris note

3 – STATUTS DES EDUCATEURS

* FC CHAULGNES : Réception demande de DEROGATION et ENGAGEMENTS en date du 8 Octobre 2020 pour M. BEAUVOIS Alexandre.

CONTROLE DE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE

Journée 1 du 13/09/2020 et Journée 2 du 20/09/2020

FC CHAULGNES : Absence d'Educateur 2 journées Amendes 30.00 x 2 = 60.00€

F.M.I. : Les éducateurs suspendus devront être inscrits dans la partie « INFOS » puis « règlements locaux » de la manière suivante : « Présence de l'éducateur (Nom et Prénom de l'éducateur) ».

4- R.G. DNF

RAPPEL : NUMEROTATION DES MAILLOTS

Les joueurs portent le numéro correspondant à l'ordre de présentation des équipes figurant sur la feuille de match.

Pour l'ensemble des compétitions à 11 du District de la Nièvre de Football, les joueurs doivent être numérotés de 1 à 14. Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée.

Pour le FOOT à 8 – SENIORS FEMININES – District de la Nièvre de Football, les joueuses doivent être numérotées de 1 à 12. Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée.

Le Président,
Joseph BERFORINI



J. BERFORINI

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.



District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 8 octobre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 8

Présidence : M. ATERO

Présents : MM. CHEMINOT, BERQUIER, BOITIER, DEVOUCOUX, MEIGNEN

Rappel aux clubs que la formation initiale en arbitrage se déroulera au siège du District les 09/10 et 11 octobre 2020.

1 – INDISPONIBILITES

BEZE T les 17 et 18 octobre

BOITIER K le 25 octobre

BROSSARD O les 24 et 25 octobre, 14,15,21,22 novembre, 5,6,12 et 13 décembre

DESBROSSE J 11 octobre

DIAS C 24 et 25 octobre

FERNANDES JM les 4, 10 et 11 octobre

FERREIRA A trois semaines à compter du 7 octobre. CM joint

GAILLOUSTE A tous les samedis

SERRE N le 11 octobre

2 – COURRIERS

- De Luthenay demande d'arbitre : nécessaire sera fait.
- De Serre N pris note.

3 – INFOS DIVERSES

ECHANGES Nièvre/Yonne

11/10 Aurousseau

18/10 Atéro

25/10 Kajdan

01/11 Devoucoux

08/11 Dias

15/11 Girard

22/11 Boitier

29/11 Saouli

13/12 Tapin

RAPPEL AUX ARBITRES ASSURANT DES LEVERS DE RIDEAU : **DEBUT DE RENCONTRE A 12 HEURES**

Matches de coupe (toutes) pas de prolongations, directement tirs au but.

Le Président
Dominique ATERO



Réunion du : 8 octobre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 6

Présidence : M. BUCHETON Alain

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

1 – FOOT A 11.

1.1 Demandes de modification de rencontres

U 18 **brassage** - Match N° 50683.1 La Charité 1 – Corbigny 1 du 10 octobre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 16h00. Demande validée.

U 15 **brassage poule D1** - Match N° 50722.1 Afgp 58 1 – Corbigny 1 du 10 octobre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 10h00 sur le terrain de Garchizy. Demande validée.

U 15 **brassage poule D3** - Match N° 50754.1 E. Clamecy/Lormes 1 – E. Entrains/All./Donzy 1 du 10 octobre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au mercredi 14 octobre à 16h00 sur le terrain de Clamecy (Tambourinette 2). Demande validée.

1.2 Rencontres repositionnées

U 15 **brassage poule D1** - Match N° 50715.1 Corbigny 1 – Snid 1 du 3 octobre.

La commission prend connaissance du match reporté suite à la COVID-19 et reprogramme cette rencontre le 24 octobre.

U 15 **brassage poule D3** - Match N° 50753.1 E. Vauzelles/Coulanges 1 – St Père 1 du 10 octobre.

La commission prend connaissance de l'arrêté municipal délivré par la Municipalité de Vauzelles pour le terrain de Francheville et reprogramme cette rencontre à une date ultérieure.

1.3 Forfait

U 15 **brassage poule D3** - Match N° 50744.1 E. Entrains 1 – St Père 1 du 3 octobre.

Forfait déclaré du club de St Père – Amende 40€.

1.4 Dossier transmis par la Commission Statuts et Règlements

U 15 **brassage poule D3** - Match N° 50751.1 E. St Pierre/SLA 09 1 – E. Vauzelles/Coulanges 1 du 26 septembre.

La Commission prend note du match perdu par pénalité pour l'E. St Pierre/SLA 09 1, 0 but, -1point pour en reporter le bénéfice à l'E. Vauzelles/Coulanges 1, 3 buts, 3 points.

2 – FOOT A 8.

2.1 Demande de modification de rencontres

U 13 **brassage poule D2A** - Match N° 50783.1 Vauzelles 2 - Coulanges 1 du 10 octobre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre qui aura donc lieu sur le terrain J. Chorlet à Coulanges. Le match retour aura lieu à Vauzelles.

Demande validée.

2.2 Rencontres repositionnées

U 13 **brassage poule D1** - Match N° 50760.1 Vauzelles 1 – Snid 1 du 3 octobre.

La commission prend connaissance du match reporté suite à la COVID-19 et reprogramme cette rencontre le 24 octobre.

U 13 **brassage poule D3A** - Match N° 50998.1 Chantenay 1 – Snid Fem 4 du 3 octobre.

La commission prend connaissance du match reporté suite à la COVID-19 et reprogramme cette rencontre le mercredi 21 octobre.

3 – ARRETE MUNICIPAL

De la Ville de VARENNES-VAUZELLES pour le terrain de Francheville : arrêté limitatif à une seule rencontre sur tout le week-end des 10 et 11 octobre (priorité donnée au match seniors).

4 – INFOS CLUBS - RAPPEL

4.1 Demande de report d'une rencontre ou modification d'horaire.

- Appliquer impérativement la procédure règlementaire stipulée page 122 de l'annuaire du District de la Nièvre de Football.
- **Nouveauté et allègement (Foot à 11 et à 8) :** Cette saison une rencontre non jouée à la date initialement prévue au calendrier officiel pourra être repositionnée dès le mercredi suivant à la seule condition qu'un mail des 2 clubs soit adressé au secrétariat du District au plus tard le lundi minuit. Ce mail devra bien entendu préciser l'heure de la rencontre et le lieu.

Si ces conditions n'étaient pas respectées, la rencontre serait considérée comme jouée sans l'accord de la commission et une amende sera infligée aux deux clubs.

- Comme la saison dernière, une rencontre non jouée et non repositionnée sera systématiquement reportée au mercredi 16 juin (*date fictive*) afin que les clubs puissent prochainement fixer une demande de report via « FootClubs ».

4.2 Courriers des clubs adressés à la commission.

La commission prendra en compte **uniquement** les courriels ou toutes autres démarches administratives seulement s'ils sont expédiés de l'adresse officielle du club, ou de son président/correspondant désigné, et à destination du secrétariat du District.

5 – FOOTBALL D'ANIMATION

5.1 Plateaux U11 – 10 octobre 2020

Clubs d'accueil	Clubs qui se déplacent
St Père	Ent Entrains, La Charité, Clamecy
Coulanges *	Prémery, ASAV, AS GU
FC Nevers 58	Cosne, FCNB
SLA 09	AFGP 58 Marzy St Pierre
Cercy	Montigny St Benin Chantenay, Lormes
Chatillon	Moulins ESN 58 SNID
Château Chinon	Corbigny La Machine Charrin RCNCS

Attention, le plateau U11 prévu à Coulanges aura lieu le samedi matin et non l'après-midi. De plus il aura lieu en salle. RDV 9h00 au gymnase de Coulanges.

5.2 Plateaux U9 – 10 octobre 2020

Clubs d'accueil	Clubs qui se déplacent
AFGP 58	Coulanges Marzy FCNB
Chaulgnes	ASAV ASGU
Corbigny	FCCCA Chatillon Moulins
Ent Entrains	Cosne Clamecy Pouilly St Père Varzy
Ent La Machine	SNID Imphy Cercy St Benin
Montigny	Fc Nevers 58 La Charité Prémery
ESN 58	SNID Decize RCNCS SLA 09 St Pierre

**Toute absence de dernière minute ou retard mérite d'être signalée au responsable du site d'accueil.
Copie au secrétariat du District.**

Le Président.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Réunion 6 Octobre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Georges JACQUOT

Présents : MME AMELAINE Bénédicte
MM. CALVENTUS Benoît - VOISIN Jean-François – GRAS Nicolas

Excusée : Mme MATER Roberte

Assiste : Mlle TENAILLE Anaïs (Administrative)

La séance est ouverte par M. Georges JACQUOT, Président de la Commission.

Il rappelle que cette Commission est prévue et figure à l'article 16 des Statuts du District de la Nièvre de Football.

Il est rappelé aux membres que des modifications statutaires ont été adoptées par l'Assemblée Fédérale du 8 décembre 2018, venant ainsi modifier l'article 16 des Statuts du District :

Statuts du District de la Nièvre de Football

Article 16

« Une commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- ***se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et en dernier ressort ;***
- *accéder à tout moment au bureau de vote ;*
- ***adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;***
- *se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;*
- *exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »*

1 – Élection du Comité de Direction du District de la Nièvre de Football

1.1 Liste candidate

La Commission,

Dans le respect des dispositions statutaires, considérant qu'il s'agit d'une élection se déroulant par scrutin de liste bloquée sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation,

Précisant que l'élection du Comité de Direction du District de la Nièvre se déroulera lors de l'Assemblée Générale du District le Samedi 31 Octobre 2020 en la salle des fêtes d'IMPHY,

Constate que l'appel à candidature de ladite élection a été publié réglementairement sur le site du District le 28 août 2020,

Souligne que la date limite d'envoi des candidatures était fixée au 1^{er} octobre 2020, soit 30 jours avant l'Assemblée Générale Elective,

Prenant connaissance de l'unique liste candidate reçue au siège du District de la Nièvre de Football,

Procédant à l'examen de cette dernière, constate que :

La liste conduite par Madame Françoise VALLET est parvenue le 30 septembre 2020 au siège du District de la Nièvre de Football par envoi recommandé en date du 29 septembre 2020 dans la composition suivante :

- VALLET Françoise, tête de liste, candidate à la Présidence du District *
- NOGUES Christophe, candidat au poste de Vice-Président Délégué *
- ALDAX Alain, candidat au poste de Secrétaire Général *
- OSBERY Sylvie, candidate au poste de Trésorière *
- ATERO Juan, candidat au titre des arbitres *
- DEVOUCOUX Romain, candidat au titre des éducateurs *
- BEAURENAUD Patricia, candidate au titre de la femme *
- BONDOUX Gilles, candidat au titre de médecin,
- BEAUVOIS Hervé, candidat au titre de membre,
- BERFORINI Joseph, candidat au titre de membre,
- BERNARD Laurent, candidat au titre de membre,
- BUCHETON Alain, candidat au titre de membre,
- LAVALETTE Guy, candidat au titre de membre,
- MAY Bernard, candidat au titre de membre,
- PONSONNAILLE Patrick, candidat au titre de membre,

** Postes pourvues conformément à l'Article 13 des Statuts du District de la Nièvre de Football.*

Cette liste, exprimée dans la forme et le délai imparti, accompagnée des éléments justificatifs requis, répondant en tous points aux conditions d'éligibilité prévues à l'article 13 des Statuts du District de la Nièvre de Football,

En conséquence, la Commission déclare la recevabilité de la candidature de la liste conduite par Mme. VALLET Françoise, cette décision étant prise en premier et dernier ressort.

1.2 Candidature individuelle

La Commission,

Dans le respect des dispositions statutaires, considérant qu'il s'agit d'une élection se déroulant par scrutin de liste bloquée,

Précisant que l'élection du Comité de Direction du District de la Nièvre se déroulera lors de l'Assemblée Générale du District le Samedi 31 Octobre 2020 en la salle des fêtes d'IMPHY,

Constate que l'appel à candidature de ladite élection a été publié réglementairement sur le site du District le 28 août 2020,

Souligne que la date limite d'envoi des candidatures était fixée au 1^{er} octobre 2020, soit 30 jours avant l'Assemblée Générale Elective,

Prenant connaissance de la candidature individuelle de M. BOITIER Kévin reçue par lettre recommandée le 1^{er} octobre 2020 au siège du District,

Procédant à l'examen de celle-ci, constate que cette dernière ne respecte pas les dispositions statutaires à savoir une élection par scrutin de liste bloquée, cette dernière étant une candidature individuelle,

En conséquence, la Commission déclare le rejet de la candidature de M. BOITIER Kévin.

2 – Élection de la délégation du District de la Nièvre à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

Monsieur JACQUOT rappelle aux membres de la Commission que les délégations sont appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football. Il est fait lecture aux membres de l'article 12.5.6 des Statuts du District de la Nièvre.

Statuts du District de la Nièvre de Football

Article 12.5.6

« Pour les besoins du présent article :

- les « Clubs de District » sont les Clubs ne répondant pas à la définition de « Club de Ligue ».

- les « Clubs de Ligue » sont les Clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération.

Chaque saison, l'Assemblée Générale du District élit la délégation représentant les Clubs de District appelée à siéger à l'assemblée générale de la Ligue.

L'Assemblée Générale du District élit des délégués et des suppléants pour pallier toute absence.

En cas de vacance, de démission ou si le Club de District du délégué devient un Club de Ligue, une élection complémentaire sera effectuée à la prochaine Assemblée Générale du District afin de compléter la délégation.

Les délégués et les suppléants doivent remplir les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 ci-après.

Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale du District.

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité, tant générales que particulières, sont remplies. Le refus de candidature doit être motivé.

L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Elle se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative.

Les suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

Les candidats n'indiquent pas s'ils se présentent en qualité de délégué ou en qualité de suppléant : dans ce cas, c'est le nombre de voix recueillies par chaque candidat qui détermine si celui-ci est délégué ou suppléant, étant entendu que les personnes recueillant le plus grand nombre de voix sont élues en tant que délégué, les suivantes étant alors élues en tant que suppléant.

Une fois élu, si un délégué vient à être absent, son absence est palliée par le suppléant ayant recueilli le plus grand nombre de voix. Si deux délégués sont absents, leur absence est palliée par les deux suppléants ayant recueilli le plus grand nombre de voix, et ainsi de suite.

Les membres élus du Comité de Direction du District peuvent être membres de la délégation mais en aucun cas ils ne peuvent représenter leur club si celui-ci est un Club de Ligue. La délégation doit être élue au plus tard 30 (trente) jours avant la tenue de l'assemblée générale de la Ligue.

Ce mandat est valable pour toutes les assemblées générales de la Ligue de la saison suivante si l'élection a lieu avant le 1er juillet et pour toutes les Assemblées Générales de la saison en cours si cette élection a lieu à compter du 1er juillet. Les noms et adresses des délégués et suppléants élus doivent être adressés à la Ligue, dans les 10 (dix) jours suivant l'Assemblée Générale du District. »

La Commission,

Précisant que l'élection de la délégation du District de la Nièvre de football à l'Assemblée Générale de la Ligue-Bourgogne-Franche-Comté de Football se déroulera lors de l'Assemblée Générale du District le Samedi 31 Octobre 2020 en la salle des fêtes d'IMPHY,

Constate que l'appel à candidature de ladite élection a été publié réglementairement sur le site du District le 28 août 2020,

Souligne que la date limite d'envoi des candidatures était fixée au 1^{er} octobre 2020, soit 30 jours avant l'Assemblée Générale Elective,

Prenant connaissance des candidatures reçues au siège du District,

Procédant à l'examen de ces dernières, constate que lesdites candidatures de :

- Monsieur LAVALETTE Guy, licence n°861810623, membre du Comité de Direction
- Monsieur DUCROT Jean-François, licence n°810623157, club de CORBIGNY
- Monsieur LANGEVIN Samuel, licence n°838400310, club de MOULINS-ENGILBERT
- Monsieur BERFORINI Joseph, licence n°820826697, membre du Comité de Direction

Ces candidatures, exprimées dans la forme et le délai imparti, accompagnées des éléments justificatifs requis, répondent en tous points aux conditions d'éligibilité prévues à l'article 13.2 des Statuts du District de la Nièvre de Football,

En conséquence, la Commission déclare la recevabilité des candidatures ci-dessus, cette décision étant prise en premier et dernier ressort.

3 – Organisation matérielle et administrative

- Organisation administrative :

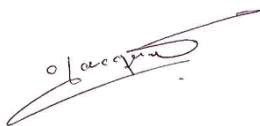
- Les différents documents relatifs aux votes seront remis aux clubs au moment de leur arrivée après émargement.
- Un seul bureau de vote sera mis en place (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'AG).
- Un émargement sera fait à nouveau lors du scrutin avant de déposer les enveloppes dans les urnes.
- Une pièce d'identité pourra être demandée.

- Organisation matérielle :

2 urnes seront disposées à une distance d'un mètre afin que les clubs votent en même temps pour l'élection du Comité de Direction et l'élection de la délégation.

Les clubs disposeront d'enveloppes et bulletins de couleur différente pour chaque élection afin de mieux visualiser les 2 scrutins.

Le Président
Georges JACQUOT



La Secrétaire de séance
Anaïs TENAILLE



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire dans un délai de cinq ans à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire du Comité National Olympique et Sportif Français en vue d'une procédure de conciliation, dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du Sport.

Departemental 2 / Unique	Poule A	54
---------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/10/2020 15H

22535662 50099.1	Vauzelles 3- Fc Nevers Banlay 2	Stade De Francheville
Arbitre centre	COLAS Pascal	Rue Du Stade
Arbitre assistant 1	820108884	58640 VARENNES VAUZELLES
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 3 / Unique	Poule A	56
---------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/10/2020 15H

22535923 50227.1	Coulanges 2- Chantenay 1	Stade Raymond Dufour
Arbitre centre	ROPERTO Armando	14 Bd De Beauregard
Arbitre assistant 1	1946813279	58660 COULANGES LES NEVERS
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 4 / Unique	Poule C	58
---------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/10/2020 15H

22846652 50591.1	Luthenay 2- Marzy 3	Stade R.Chaumereuil
Arbitre centre	AISSAOUI Mohammed	Principal
Arbitre assistant 1	2546493038	58240 LUTHENAY
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Critérium Féminin / Unique	Poule Unique	59
-----------------------------------	---------------------	-----------

Dimanche 18/10/2020 10H

22978094 50633.1	Snid 1- Cercy 1	Stade Des Halles 1
Arbitre centre		Avenue Marcel Merle
		58300 DECIZE
22978095 50634.1	Nevers 58 Fc 2- E.Corb./Chateau Arle 1	Stade Des Senets 03
Arbitre centre		Terrain Annexe 2
		Rue Du Docteur Michel Gaulier
		58640 VARENNES VAUZELLES
22978096 50635.1	Cosnois F.C. 1- Marzy 1	Parc Des Sports Raphael Giroux 4
Arbitre centre		Rue Alain Mimoun
		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
22978097 50636.1	Clamecy 1- E. Pouilly 2f2n 1	Stade Tambourinette 1
Arbitre centre		Terrain Annexe Herbe
		Tambourinette
		58500 CLAMECY
22978098 50637.1	St Reverien 1- Cosne 1	Stade Municipal
Arbitre centre		Chemin Des Marlottes
		Pre Queneau
		58420 ST REVERIEN

Championnat U18 Brassage / Phase Automne	Poule 0	60
---	----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 15H

22988888 50688.1	Corbigny 1- Nevers-Challuy R.C. 1	Stade Claude Spanoudakis 1
Arbitre centre	NEVEU Louis	Rue Du Champ De Foire
Délégué	2544033190	58800 CORBIGNY
accompagnateur		

Championnat U18 Brassage / Phase Automne	Poule 0	60
---	----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 15H

22988889 50689.1	E. Snid/Charrin 2- Esn 58 1	Stade Louis Masson
Arbitre centre		Avenue Jean Jaures
Délégué		58160 IMPHY
accompagnateur		
22988890 50690.1	Fc Nevers 58 3- St Pierre 1	Stade Des Senets 02
Arbitre centre	PAULO ALBERTO Jorge 2548577182	Terrain Annexe 1
Délégué		Rue Du Docteur Michel Gaulier
accompagnateur		58640 VARENNES VAUZELLES
22988891 50691.1	E.Coulanges/Vauzelle 1- Cosne 2	Stade Raymond Dufour
Arbitre centre	MAHDJOUB Yanis 2545630817	14 Bd De Beauregard
Délégué		58660 COULANGES LES NEVERS
accompagnateur		
22988892 50692.1	E. Guérigny Urzy 1- La Charite 1	Stade Municipal 1
Arbitre centre	BAZIN Louis 2546426510	Rue Vauban - D977
Délégué		Pre Du Marais
accompagnateur		58130 GUERIGNY

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D1	61
---	-----------------	-----------

Mercredi 14/10/2020 16H

22989278 50716.1	Cosne 2- Nevers-Challuy-Sermo 1	Stade Foing 2
Arbitre centre	SAUVETTE Armand 2546363999	Terrain Annexe
Délégué		Rue Des Sables
accompagnateur		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Observateur principal		

Samedi 17/10/2020 15H

22989287 50725.1	Afgp 58 F. 1- La Charite 1	Stade Les Chanternes
Arbitre centre		Route De Paris
Délégué		58320 POUQUES LES EAUX
accompagnateur		
Observateur principal		
22989288 50726.1	Cosne 2- Snid 1	Stade Foing 2
Arbitre centre		Terrain Annexe
Délégué		Rue Des Sables
accompagnateur		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Observateur principal		
22989289 50727.1	Nevers-Challuy-Sermo 1 - Corbigny 1	Stade Intercom. Georges Rollet 1
Arbitre centre	LOUREIRO MORAIS Nuno 2546706458	Rue Du 19 Mars 1962
Délégué		58000 CHALLUY
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D2	62
---	-----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 15H

22989317 50740.1	E.Moul/Chat/Chatillo 1- E.Afgp 58/Chaulgnes 2	Stade Jean Chevrier
Arbitre centre		Avenue Vauban
Délégué		58120 CHATEAU CHINON
accompagnateur		
Observateur principal		
22989318 50741.1	Marzy 1- E. Premery 1	Stade De La Simonnerie
Arbitre centre	SAUVETTE Armand 2546363999	Rue De La Simonnerie
Délégué		58180 MARZY
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D2	62
---	-----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 15H

22989319 50742.1	E.Esn/Chantenay 1- Non affecté 5	Stade Municipal 1
Arbitre centre		Route De Decize
Délégué		58300 ST GERMAIN CHASSENAY
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D3	63
---	-----------------	-----------

Mercredi 14/10/2020 16H

22989346 50754.1	E.Clamecy/Lormes 1- E.Entr/Alligny/Donzy 1	Stade Tambourinette 2
Arbitre centre		Terrain Annexe Stabilise
Délégué		Tambourinette
accompagnateur		58500 CLAMECY
Observateur principal		

Samedi 17/10/2020 15H

22989347 50755.1	Non affecté 1- St Pere 1	
Arbitre centre		
Délégué		
accompagnateur		
Observateur principal		
22989348 50756.1	E.Vauzelles/Coulange 1- E.Clamecy/Lormes 1	Stade De Francheville
Arbitre centre	GUILLET Etienne 2546442377	Rue Du Stade
Délégué	BOITIER Kevin 811329691	58640 VARENNES VAUZELLES
accompagnateur		
Observateur principal		
22989349 50757.1	E.Entr/Alligny/Donzy 1- E. St Pierre/Sla 09 1	Stade Municipal
Arbitre centre	ROPERTO Armando 2546457068	Route De St Sauveur
Délégué		58310 ST AMAND EN PUISAYE
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne	Poule D1	64
--	-----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 10H30

22996884 50770.1	Cosne 1- La Charite 1	Stade Foing 2
		Terrain Annexe
		Rue Des Sables
		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
22996885 50771.1	Afgp 58 F. 1- Snid 1	Stade Georges Mérat 2
		Terrain Annexe
		Rue Maurice Pilette
		58600 GARCHIZY
22996886 50772.1	Fc Nevers 58 1- Vauzelles 1	Stade Des Senets 03
		Terrain Annexe 2
		Rue Du Docteur Michel Gaulier
		58640 VARENNES VAUZELLES

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule A	65
--	----------------	-----------

Samedi 17/10/2020 10H30

22996915 50785.1	Marzy 1- Coulanges 1	Stade De La Simonnerie
		Rue De La Simonnerie
		58180 MARZY
22996916 50786.1	Vauzelles 2- E.Moul/Chat/Chatillo 1	Stade De Francheville
		Rue Du Stade
		58640 VARENNES VAUZELLES

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule A	65
---	---------	----

Samedi 17/10/2020 10H30

22996917 50787.1	Fc Nevers 58 2- Afgp 58 F 2	Stade Des Senets 03 Terrain Annexe 2 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES
------------------	-----------------------------	--

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B	66
---	---------	----

Samedi 17/10/2020 10H30

22996945 50800.1	Cosne 2- E. Entrains All Donz 1	Stade Foing 2 Terrain Annexe Rue Des Sables 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
22996946 50801.1	Corbigny 1- Snid 2	Stade Claude Spanoudakis 2 Terrain Annexe Stabilisé Rue Du Champ De Foire 58800 CORBIGNY
22996947 50802.1	Clamecy 1- Esn 58 1	Stade Tambourinette 2 Terrain Annexe Stabilise Tambourinette 58500 CLAMECY

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne	Poule B	68
---	---------	----

Samedi 17/10/2020 10H30

22997026 50863.1	E.La Machine/Charrin 1- E. St Benin Montigny 1	Stade Etienne Marets 2 Terrain Annexe Stabilise Rue Des Stades 58260 LA MACHINE
22997027 50864.1	E.Clamecy/Lormes 2- St Pere 1	Stade Tambourinette 2 Terrain Annexe Stabilise Tambourinette 58500 CLAMECY
22997028 50865.1	E.St Pierre/Sla 09 1- Cosne 3	Stade Du Panama 1 Rue De Beaudrillon 58240 ST PIERRE
22997029 50866.1	Snid 3- Nevers Banlay 1	Stade Des Halles 2 Terrain Annexe Avenue Marcel Merle 58300 DECIZE
22997030 50867.1	Guerigny Urzy A.S. 1- Non affecté 8	Stade Municipal 1 Rue Vauban - D977 Pre Du Marais 58130 GUERIGNY

Championnat U13 D3/Brassage / Phase Automne	Poule A	70
---	---------	----

Mercredi 14/10/2020 15H

23228640 50994.1	E.Afgp 58/Chaulgnes 3- Fc Nevers 58 Fem. 3	Stade Georges Mérat 2 Terrain Annexe Rue Maurice Pilette 58600 GARCHIZY
------------------	--	--

Samedi 17/10/2020 10H30

23228649 51003.1	E.Afgp 58/Chaulgnes 3- Snid Fem 4	Stade Municipal Le Pertuisseau 58400 CHAULGNES
------------------	-----------------------------------	--

Championnat U13 D3/Brassage / Phase Automne	Poule A	70
---	---------	----

Samedi 17/10/2020 10H30

23228650	51004.1	Fc Nevers 58 Fem. 3- Chantenay 1	Stade Des Senets 03 Terrain Annexe 2 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES
23228651	51005.1	La Charite Fem. 2- Nevers-Challuy 1	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD

Coupe Conseil Departemental / Unique	Poule Unique	11
--------------------------------------	--------------	----

Dimanche 18/10/2020 15H

23225862	50987.1	(D 1) Marzy 1- Premery 1 (D 1)	Stade De La Simonnerie
Arbitre centre	PAGNEUX Benjamin	871812098	Rue De La Simonnerie
Arbitre assistant 1			58180 MARZY
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			
23290441	51009.1	(D 2) Moulins Engilbert 1- Cosnois F.C. 1 (D 3)	Stade Municipal 1
Arbitre centre	FERNANDES Jean Manuel	899182202	Route De Decize
Arbitre assistant 1	EUZET David	820578747	58290 MOULINS ENGILBERT
Arbitre assistant 2	FOUGERAY Emmanuel	2546180845	
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			
23290442	51010.1	(D 4) Montsauche 1- Chateau Arleuf 1 (D 2)	Stade Municipal
Arbitre centre	TAPIN Bernard	800366943	Principal
Arbitre assistant 1			58230 MON TSAUCHE
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			
23290443	51011.1	(D 2) Sauvigny 1- St Benin 1 (R2)	Stade Municipal
Arbitre centre	DIAS Cilio	891818131	Le Bourg
Arbitre assistant 1			58160 SAUVIGNY
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			
23290447	51015.1	(D 1) Coulanges 1- Fc Nevers 58 1 (R3)	Stade Jean Chorlet
Arbitre centre	DEVOUCOUX Gerard	820828552	Espace Des Saules
Arbitre assistant 1			10 Allée Pierre De Coubertin
Arbitre assistant 2			58660 COULANGES LES NEVERS
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			
23290448	51016.1	(D 2) Charrin 1- Lormes 1 (D 3)	Stade Municipal
Arbitre centre	RENAUD Dominique	899182192	Route De Geneve
Arbitre assistant 1			La Varenne
Arbitre assistant 2			58300 CHARRIN
Délégué principal			
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			

Coupe Conseil Departemental / Unique	Poule Unique	11
--------------------------------------	--------------	----

Dimanche 18/10/2020 15H

23290450 51018.1	(D 3) Cie Imphy 1- La Machine 1 (R3)	Stade Christophe Charetier
Arbitre centre	BOITIER Kevin	811329691
Arbitre assistant 1		Complexe Sportif
Arbitre assistant 2		Ambroise Croizat
Délégué principal		58160 IMPHY
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		
23290451 51019.1	(D 1) Sud Loire Allier 1- Clamecy 1 (R2)	Stade Municipal
Arbitre centre	HENRY Yannick	851812591
Arbitre assistant 1		Chemin Du Bourg
Arbitre assistant 2		58470 MAGNY COURS
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		
23290452 51020.1	(D 1) Fc Nevers Banlay 1- Guerigny Urzy 1 (R3)	Stade Des Senets 04
Arbitre centre	KAJDAN Pierrick	820662273
Arbitre assistant 1		Terrain Annexe 3
Arbitre assistant 2		Rue Du Docteur Michel Gaulier
Délégué principal		58640 VARENNES VAUZELLES
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		
23290453 51021.1	(D 1) Corbigny 1- St Pierre 1 (D 2)	Stade Claude Spanoudakis 1
Arbitre centre	GIRARD Christian	820012907
Arbitre assistant 1		Rue Du Champ De Foire
Arbitre assistant 2		58800 CORBIGNY
Délégué principal		
Délégué adjoint 1		
Observateur principal		

Departemental 1 Sport Comm / Unique			Poule 0			3
--	--	--	----------------	--	--	----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22535488	50021.1	04/10/2020	Marzy 1 - Vauzelles 2	3 - 1		04/10/2020 17:06	F

Departemental 4 / Unique			Poule C			58
---------------------------------	--	--	----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22846639	50578.1	04/10/2020	E.Garchizy/Gar.Fr Po 3 - Druy Beard 2	3 - 0		04/10/2020 17:32	F
22846641	50580.1	03/10/2020	La Machine 3 - Cossaye As 2	5 - 0		03/10/2020 20:54	F

Critérium Féminin / Unique			Poule Unique			59
-----------------------------------	--	--	---------------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22978090	50629.1	04/10/2020	Cercy 1 - Cosne 1	1 - 7		04/10/2020 12:40	F
22978091	50630.1	04/10/2020	E. Pouilly 2f2n 1 - St Reverien 1	2 - 0		06/10/2020 11:36	F
22978092	50631.1	04/10/2020	E.Corb./Chateau Arle 1 - Cosnois F.C. 1	6 - 2		04/10/2020 12:12	F
22978093	50632.1	04/10/2020	Marzy 1 - Clamecy 1	4 - 0		04/10/2020 13:33	F

Championnat U18 Brassage / Phase Automne			Poule 0			60
---	--	--	----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22988871	50671.1	03/10/2020	E. Guérigny Urzy 1 - Nevers-Challuy R.C. 1	0 - 2		03/10/2020 20:11	F
22988878	50678.1	03/10/2020	Corbigny 1 - Fc Nevers 58 3	0 - 7		03/10/2020 17:31	F
22988882	50682.1	03/10/2020	Cosne 2 - La Charite 1	3 - 1		03/10/2020 17:04	F

Championnat U15 Brassage / Phase Automne			Poule D1			61
---	--	--	-----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22989275	50713.1	03/10/2020	Afgp 58 F. 1 - Cosne 2	0 - 2		03/10/2020 17:24	F
22989276	50714.1	03/10/2020	Nevers-Challuy-Sermo 1 - La Charite 1	5 - 4		03/10/2020 16:51	F

Championnat U15 Brassage / Phase Automne			Poule D2			62
---	--	--	-----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22989305	50728.1	03/10/2020	E.Moul/Chat/Chatillo 1 - Marzy 1	0 - 16		03/10/2020 17:08	F
22989306	50729.1	03/10/2020	E.Esn/Chantenay 1 - E.Afgp 58/Chaulgnes 2	11 - 2		03/10/2020 16:45	F

Championnat U15 Brassage / Phase Automne			Poule D3			63
---	--	--	-----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22989336	50744.1	03/10/2020	E.Entr/Alligny/Donzy 1 - St Pere 1	3 - F	(1)	06/10/2020	G

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne			Poule D1			64
--	--	--	-----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22996872	50758.1	03/10/2020	Cosne 1 - Afgp 58 F. 1	0 - 0		03/10/2020 12:04	F

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne			Poule A			65
--	--	--	----------------	--	--	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
22996903	50773.1	03/10/2020	Marzy 1 - Vauzelles 2	2 - 6		03/10/2020 11:52	F

22996905 50775.1 03/10/2020 Afgp 58 F 2 - E.Moul/Chat/Chatillo 1 6 - 4 03/10/2020 12:01 F

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne				Poule B		66	
--	--	--	--	----------------	--	-----------	--

Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
22996934	50789.1	03/10/2020	Clamecy 1 - E. Entrains All Donz 1	2 - 1	03/10/2020 12:28	F	

Championnat U13 D3/Brassage / Phase Automne				Poule A		70	
--	--	--	--	----------------	--	-----------	--

Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
23228643	50997.1	03/10/2020	Fc Nevers 58 Fem. 3 - Nevers-Challuy 1	1 - 2	06/10/2020	G	
23228645	50999.1	03/10/2020	La Charite Fem. 2 - E.Afgp 58/Chaulgnes 3	3 - 3	03/10/2020 12:13	F	

Coupe Conseil Departemental / Unique				Poule Unique		11	
---	--	--	--	---------------------	--	-----------	--

Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
23225853	50978.1	04/10/2020	E. Moux Brassy 1 - Lormes 1	0 - 2	04/10/2020 20:09	F	
23225854	50979.1	04/10/2020	Varzy 1 - Pougues 1	2 - 3	04/10/2020 18:07	F	
23225855	50980.1	04/10/2020	Sauvigny 1 - Fourchambault 1	0 - 0	4 - 1	06/10/2020	G
23225856	50981.1	04/10/2020	Montigny 1 - Fc Nevers Banlay 1	1 - 3	04/10/2020 20:11	F	
23225857	50982.1	04/10/2020	Cossaye As 1 - Charrin 1	1 - 1	3 - 4	04/10/2020 18:01	F
23225858	50983.1	04/10/2020	Druy Beard 1 - St Pierre 1	0 - 9	04/10/2020 17:23	F	
23225859	50984.1	04/10/2020	Cercy 1 - Coulanges 1	0 - 0	3 - 4	04/10/2020 17:37	F
23225860	50985.1	04/10/2020	Neuvy Sporting Club 1 - Chateau Arleuf 1	2 - 9	04/10/2020 18:56	F	
23225861	50986.1	04/10/2020	Cie Imphy 1 - St Pere 1	0 - 0	5 - 3	04/10/2020 18:10	F
23225863	50988.1	04/10/2020	Corbigny 1 - Luzy Millay 1	2 - 0	04/10/2020 18:41	F	
23225864	50989.1	04/10/2020	Montsauche 1 - Olympique St Martin 1	3 - 2	05/10/2020 12:24	F	
23225865	50990.1	04/10/2020	Pouilly 1 - Nevers Maupas 1	3 - F (1)	06/10/2020	G	
23225870	50991.1	04/10/2020	Moulins Engilbert 1 - Entrains 1	4 - 3	04/10/2020 18:00	F	
23225871	50992.1	04/10/2020	St Pereuse 1 - Cosnois F.C. 1	2 - 11	04/10/2020 17:11	F	
23225872	50993.1	04/10/2020	Chaulgnes F.C. 1 - Sud Loire Allier 1	0 - 2	04/10/2020 20:33	F	

Crit Veterans Alain Charlois / Unique				Poule Unique		69	
--	--	--	--	---------------------	--	-----------	--

Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr été
23052303	50901.1	02/10/2020	Pougues 1 - La Charite 1	4 - 4	06/10/2020	G	

Departemental 1 Sport Comm / Unique Poule 0 3												
Classement officiel au 09/10/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Corbigny 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	6	1	5
1 Fourchambault 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	13	1	12
3 Premery 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	7	5	2
3 Cercy 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	5	2	3
3 Pougues 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	12	5	7
3 Fc Nevers Banlay 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	10	4	6
3 Marzy 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	6	4	2
3 Fc Nevers 58 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	5	3	2
9 Sud Loire Allier 1	4	3	1	1	1	0	0	0	0	5	2	3
10 Vauzelles 2	3	3	1	0	2	0	0	0	0	4	7	-3
11 Coulanges 1	1	3	0	1	2	0	0	0	0	0	4	-4
12 St Pere 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	1	14	-13
12 Chaulgnes F.C. 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	1	9	-8
12 Snid 3	0	3	0	0	3	0	0	0	0	1	15	-14

Departemental 2 / Unique Poule A 54												
Classement officiel au 09/10/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 St Pierre 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	8	4	4
1 La Charite 3	4	2	1	1	0	0	0	0	0	5	2	3
3 Fc Nevers Banlay 2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	3	1
3 Fourchambault 2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1
3 Garchizy 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	3	1
3 Vauzelles 3	3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1
7 Entrains 1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Clamecy 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	2	4	-2
7 Corbigny 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	3	4	-1
7 Cosne 3	1	2	0	1	1	0	0	0	0	2	3	-1
11 Garchizy Fr. Port. 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	11	-7

Departemental 2 / Unique Poule B 55												
Classement officiel au 09/10/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Moulins Engilbert 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	8	1	7
1 La Machine 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	5	2	3
3 Chateau Arleuf 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	5	2	3
3 Luthenay 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	4	1	3
5 Charrin 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	4	-1
5 St Eloi 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	3	0
5 Esn 58 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	2	3
8 Sauvigny 1	2	2	1	0	1	0	1	1	0	2	3	-1
8 Luzy Millay 1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	3	3	0
10 Chatillon 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	7	-7
10 Sud Loire Allier 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	8	-7
10 St Benin 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	4	-3

Departemental 3 / Unique Poule A 56												
Classement officiel au 09/10/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Cosnois F.C. 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	9	3	6
2 Pouilly 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	1	3
2 Varzy 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	6	-2
2 Chantenay 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
2 Pougues 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	6	3	3
2 Nevers Challuy 2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
2 St Pierre 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	6	8	-2
8 Chaulgnes F.C. 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	3	5	-2
8 Marzy 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	5	7	-2
8 Clamecy 3	1	2	0	1	1	0	0	0	0	2	6	-4
8 Fourchambault 3	1	2	0	1	1	0	0	0	0	5	7	-2
12 Coulanges 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Departemental 3 / Unique				Poule B								57			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Druy Beard 1			6	2	2	0	0	0	0	0	0	7	5	2
1	Lormes 1			6	2	2	0	0	0	0	0	0	5	1	4
1	Corbigny 3			6	2	2	0	0	0	0	0	0	6	1	5
4	St Seine 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	2	3
4	St Reverien 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	5	-1
4	Cie Imphy 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	7	2	5
4	Montigny 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	3	1
4	Cercy 2			3	2	1	0	1	0	0	0	0	2	4	-2
4	Esn 58 3			3	2	1	0	1	0	0	0	0	2	8	-6
10	E. Moux Brassy 1			0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	5	-3
10	Moulins Engilbert 2			0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	4	-4
12	Corancy 1			-1	2	0	0	1	1	0	0	0	3	7	-4

Departemental 4 / Unique		Poule A										8	
Classement officiel au 09/10/2020		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Alligny St Amand Fc 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	7	0	7
1	Entrains 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	10	5	5
3	Tannay 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	5	-2
3	St Pere 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	7	4	3
3	Cosnois F.C. 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	8	3	5
3	La Charite 4	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	2	2
7	Neuvy Sporting Club 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	10	-10
7	Varzy 2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	-3
7	Garchizy Fr. Port 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	3	10	-7

Departemental 4 / Unique		Poule B										9	
Classement officiel au 09/10/2020		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cossaye As 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	22	3	19
1	Charrin 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	12	0	12
3	Vandenesse St Honore 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	4	3	1
3	St Saulge 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	4	2	2
5	Montsauche 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	19	-14
6	St Pereuse 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	9	-5
6	Chateau Arleuf 2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2	3	-1
6	Chatillon 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	3	11	-8
6	E.Moulins/Pannecot 3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	6	-6

Departemental 4 / Unique		Poule C										58	
Classement officiel au 09/10/2020		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nevers Maupas 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	11	0	11
1	Guerigny Urzy 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	9	0	9
1	Premery 2	6	2	2	0	0	0	0	0	0	11	3	8
4	E.Garchizy/Gar.Fr Po 3	4	2	1	1	0	0	0	0	0	6	3	3
5	La Machine 3	3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	7	-2
6	Olympique St Martin 1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	4	11	-7
6	Cossaye As 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	3	8	-5
6	Marzy 3	1	2	0	1	1	0	0	0	0	2	6	-4
9	Luthenay 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	4	-3
9	Druy Beard 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	10	-10

Critérium Féminin / Unique		Poule Unique										59	
Classement officiel au 09/10/2020		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	7	2	5
1	Cosne 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	13	5	8
3	E.Corb./Chateau Arle 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	6	2	4
3	E. Pouilly 2f2n 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	6	6	0
3	Nevers 58 Fc 2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	12	3	9
6	Cercy 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	19	-15
6	St Reverien 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	5	-3
6	Snid 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Cosnois F.C. 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2	6	-4
6	Clamecy 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4	-4

Championnat U18 Brassage / Phase Automne				Poule 0								60			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne 2			9	3	3	0	0	0	0	0	0	13	3	10
1	Fc Nevers 58 3			9	3	3	0	0	0	0	0	0	32	0	32
3	St Pierre 1			6	3	2	0	1	0	0	0	0	8	7	1
4	La Charite 1			3	3	1	0	2	0	0	0	0	4	7	-3
4	Corbigny 1			3	3	1	0	2	0	0	0	0	7	11	-4
4	Nevers-Challuy R.C. 1			3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2
4	E.Coulanges/Vauzelle 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	4	-1
8	Esn 58 1			2	3	1	0	1	1	0	0	0	4	11	-7
9	E. Guérigny Urzy 1			0	3	0	0	3	0	0	0	0	4	9	-5
9	E. Snid/Charrin 2			0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	27	-25

Championnat U15 Brassage / Phase Automne				Poule D1								61			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Afgp 58 F. 1			6	3	2	0	1	0	0	0	0	20	3	17
1	Cosne 2			6	2	2	0	0	0	0	0	0	8	0	8
3	La Charite 1			3	3	1	0	2	0	0	0	0	6	21	-15
3	Nevers-Challuy-Sermo 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	21	-16
3	Snid 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	16	3	13
6	Corbigny 1			0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	8	-7

Championnat U15 Brassage / Phase Automne				Poule D2								62			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1			6	2	2	0	0	0	0	0	0	24	2	22
1	E.Esn/Chantenay 1			6	3	2	0	1	0	0	0	0	26	10	16
3	E. Premery 1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	E.Moul/Chat/Chatillo 1			0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	29	-29
3	E.Afgp 58/Chaulgnes 2			0	1	0	0	1	0	0	0	0	2	11	-9

Championnat U15 Brassage / Phase Automne				Poule D3								63			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	E.Vauzelles/Coulange 1			6	2	2	0	0	0	0	0	0	7	1	6
2	E.Entr/Alligny/Donzy 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	4	0
3	St Pere 1			2	2	1	0	0	1	0	0	0	3	3	0
4	E.Clamecy/Lormes 1			-1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	3	-3
4	E. St Pierre/Sla 09 1			-1	1	0	0	1	0	1	1	0	0	3	-3

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne				Poule D1								64			
Classement officiel au 09/10/2020				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Afgp 58 F. 1			7	3	2	1	0	0	0	0	0	16	0	16
2	Fc Nevers 58 1			6	3	2	0	1	0	0	0	0	11	7	4
3	Cosne 1			4	3	1	1	1	0	0	0	0	3	1	2
4	Snid 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	4	5	-1
4	Vauzelles 1			3	2	1	0	1	0	0	0	0	2	12	-10
6	La Charite 1			0	3	0	0	3	0	0	0	0	5	16	-11

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne													65	
Classement officiel au 09/10/2020														
	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff		
1 Afp 58 F 2	9	3	3	0	0	0	0	0	0	26	5	21		
2 Coulanges 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	11	12	-1		
2 Fc Nevers 58 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	12	12	0		
4 Vauzelles 2	3	3	1	0	2	0	0	0	0	11	21	-10		
5 E.Moul/Chat/Chatillo 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	6	11	-5		
5 Marzy 1	0	2	0	0	2	0	0	0	0	4	9	-5		

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne													66	
Classement officiel au 09/10/2020														
	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff		
1 Clamecy 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	19	8	11		
2 Corbigny 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	13	13	0		
2 Snid 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	16	7	9		
4 E. Entrains All Donz 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	6	5	1		
4 Cosne 2	3	3	1	0	2	0	0	0	0	10	15	-5		
6 Esn 58 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	5	21	-16		

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne													68	
Classement officiel au 09/10/2020														
	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff		
1 Nevers Banlay 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	12	2	10		
2 E.La Machine/Charrin 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	16	0	16		
2 Guerigny Urzy A.S. 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	1	3		
4 E. St Benin Montigny 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	5	-4		
4 St Pere 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4 E.St Pierre/Sla 09 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4 E.Clamecy/Lormes 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
4 Snid 3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	4	-3		
4 Cosne 3	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	23	-22		

Championnat U13 D3/Brassage / Phase Automne													70	
Classement officiel au 09/10/2020														
	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff		
1 Nevers-Challuy 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1		
1 Snid Fem 4	3	1	1	0	0	0	0	0	0	7	3	4		
3 La Charite Fem. 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	6	10	-4		
3 E.Afp 58/Chaulgnes 3	1	1	0	1	0	0	0	0	0	3	3	0		
5 Chantenay 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5 Fc Nevers 58 Fem. 3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	2	-1		

Crit Veterans Alain Charlois / Unique													69	
Classement officiel au 09/10/2020														
	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff		
1 La Charite 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	8	5	3		
2 Snid 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	2	2		
2 Corbigny 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	5	4	1		
4 Pougues 1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	6	8	-2		
5 Cie Imphy 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	4	-3		
5 St Benin 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5 La Machine 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5 Fourchambault 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
5 Guerigny Urzy 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	4	5	-1		
5 Vauzelles 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		